



G.M.C.O. Groupe Montagne Côte-d'Or
Espace du Rocher, 21160 Marsannay-la-Côte
Tél : 06 15 21 89 79 <http://www.gmco21.fr>
Agrément Jeunesse et Sports n° 0121 S 107



Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade et des sports de montagne au GMCO

Bulletin d'adhésion FSGT 2020 – 2021

Licence année sportive (du 01/09/2020 au 31/08/2021)

- Enfant (né en 2008 et après) **25 €**
Jeune (né entre 2003 et 2007) **45 €**
Adulte (né en 2002 et avant) **61 €**

NOM, Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :
.....

Tél portable :

Mail :

Je déclare avoir été informé(e) :

- que les renseignements ci-dessus seront intégrés dans un fichier informatisé du GMCO et dans celui de la FSGT.
- des conditions d'application et des options disponibles de l'assurance incluse dans la licence.
- de l'obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports statutaires du GMCO.
- que l'adhésion n'est effective qu'au paiement de la cotisation annuelle.

Règlement de €

Espèces Chèque (à l'ordre du GMCO) Virement

Le : / / Signature (représentant légal pour les mineurs) :

Groupe Montagne Côte d'Or,
Association affiliée à la FSGT et à la FFME

Je soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné :

Né(e) le

Après examen, j'atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives du GMCO, mentionnées dans les cases cochées ci-dessous :

- ESCALADE Y compris en compétition
ALPINISME
SKI-ALPINISME
RANDONNEE
COURSE A PIED
VTT

Nombre de case(s) cochée(s) :

Date : Cachet du médecin : Signature :

- Le certificat médical doit dater de moins d'un an à compter du jour où il a été délivré.
- Pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2500m, comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus, le certificat médical est à fournir chaque année.